

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 195

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Salon-de-Provence - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2015/2019 - Tranche 2017

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision 2 octobre 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2015/2020) avec la commune de Salon-de-Provence pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 12.976.938 € HT pour une subvention totale de 7.786.164 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 1.691.311 € pour un programme de travaux de 2.818.852 € HT, lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2015.

La deuxième tranche de ce programme (2016) a fait l'objet d'une subvention de 1.392.122 € pour un programme de travaux de 2.320.203 € HT, lors de la Commission Permanente du 21 octobre 2016.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Salon-de-Provence pour la tranche 2017, faisant apparaître des modifications par rapport aux prévisions votées lors des tranches 2015 et 2016, à savoir :

- le retrait de la tranche 2020, ramenant ainsi le phasage du contrat à 2015/2019 ;
- le retrait de deux opérations : « extension d'un parking relais » et « restructuration du boulevard Foch » ;
- l'intégration de nouvelles opérations : « aménagement d'un local associatif et technique au stade des Canourgues », « accès à la zone commerciale des Broquetiers », « aménagement de trottoirs cours Gimon », « création de parkings en centre-ville », « abords et VRD de l'école de la gare »;
- diminution ou augmentation de la dépense subventionnable de plusieurs opérations.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale de ce contrat 2015/2019, toutefois elles conduisent à un rééquilibrage des affectations, conformément au tableau annexé au rapport.

- RENOUELEMENT DU PARC DE VEHICULES

La commune de Salon-de-Provence souhaite procéder à l'acquisition de véhicules afin d'accroître et moderniser le parc de véhicules et engins nécessaires à l'activité des services et mettre hors service les véhicules les plus polluants.

En 2017, la commune prévoit l'acquisition de trois fourgons, huit véhicules utilitaires type fourgonnettes et deux balayeuses.

Le montant global de cette opération prévue de 2015 à 2018, s'élève à 631.645 € HT, dont 347.608 € HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 400.356 € dont 236.373 € au titre de la tranche 2017.

- AMENAGEMENT DE PARKINGS A BEL AIR

Suite au développement du quartier Bel Air avec la réalisation de plusieurs programmes immobiliers, la commune souhaite réaliser un parking de 60 places pour desservir la zone de commerces et le stade des micocouliers, et permettre de supprimer le stationnement sur les trottoirs.

Le parking sera aménagé en enrobé sur un terrain acquis par la commune, avec installation d'un éclairage public et la pose d'une clôture.

Le montant global de cette opération prévue en 2016 et 2017, s'élève à 621.000 € HT, dont 121.000 HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 372.600 € dont 72.600 € au titre de la tranche 2017.

- COUVERTURE D'UN BOULODROME

Le quartier des Canourgues, situé au nord de la ville, est constitué principalement d'habitats sociaux et comprend divers services publics ainsi que plusieurs équipements sportifs favorisant le lien social, dont un boulodrome utilisé par deux associations. Afin de permettre une plus grande amplitude d'utilisation de cet équipement, la commune va procéder à sa couverture partielle ainsi qu'à des aménagements paysagers.

Le montant global de cette opération prévue en 2017, s'élève à 583.333 € HT.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 350.000 € au titre de la tranche 2017.

- CREATION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR ENFANTS

Afin de répondre à la demande de garde des enfants de moins de trois ans suite à l'accroissement de la population dans le quartier de Bel Air, la commune envisage la réalisation d'une crèche de 750 m² permettant l'accueil de 60 enfants, en remplacement de structures devenues inadaptées et limitées en capacité.

L'équipement comprendra un espace pour les enfants composé de salles d'activités, de repos, sanitaires, repas, un espace accueil et gestion comprenant les bureaux, l'accueil, les sanitaires adultes et des locaux techniques composés par la cuisine et la buanderie. Un espace extérieur sera réalisé, agrémenté d'espaces verts.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2019, s'élève à 2.000.001 €HT dont 41.667 €HT d'études pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.360.002 € dont 28.334 € au titre de la tranche 2017.

- RENOVATION DE FAÇADES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre des interventions communales sur son patrimoine bâti afin de maintenir les équipements en parfait état et d'améliorer les conditions d'accueil des différents publics, la commune va procéder à la réfection des façades des bâtiments suivants au titre de la tranche 2017 :

- école maternelle des alliés ;
- école maternelle Paul Cézanne ;
- centre nautique municipal.

Le montant global de cette opération prévue en 2016 et 2017, s'élève à 640.000 €HT, dont 120.000 HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 393.600 € dont 81.600 € au titre de la tranche 2017.

- PAVAGE DU CENTRE ANCIEN

Le centre historique de la ville a été placé en zone piétonne et a fait l'objet d'un traitement en pavés depuis plusieurs années. Poursuivant son programme d'uniformisation, la commune va procéder au dallage en pavés de porphyre des voies non traitées ou à refaire suite au vieillissement du revêtement. Sont concernées les rues Malespine, Nostradamus, Tronc de Codolet et place de l'ancienne halle.

Les travaux prévoient également la réfection de l'escalier menant au château de l'Empéri, ainsi que le revêtement des sols des portes d'accès au centre historique.

Le montant global de cette opération prévue en 2016 et 2017, s'élève à 609.000 €HT, dont 359.000 HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 394.120 € dont 244.120 € au titre de la tranche 2017.

- RENOVATION ET AGRANDISSEMENT DE LA MEDIATHEQUE

La commune va procéder à la réhabilitation de la médiathèque sur 2000 m² qui ne présente plus les conditions suffisantes d'accueil en termes de capacité et d'adaptation aux nouvelles pratiques culturelles et professionnelles.

L'équipement réhabilité comprendra des pôles rendant plus lisible la diversité de l'offre, des services spécifiques auprès des différents publics, et sera axé sur les nouvelles technologies et le numérique.

Les travaux prévoient la pose d'un ascenseur sur les quatre niveaux et la mise aux normes PMR, la réorganisation intérieure, le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection des façades avec isolation thermique, la réfection des réseaux, des revêtements de sols et des peintures.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2019, s'élève à 1.675.833 €HT, dont 208.333 €HT pour la tranche 2017.

La commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Etat de 335.166 € et de la Région de 335.166 €

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 670.333 € dont 83.333 € au titre de la tranche 2017.

- AMENAGEMENT D'UN LOCAL ASSOCIATIF ET TECHNIQUE AU STADE DES CANOURGUES

Après avoir procédé à la réfection de la pelouse en gazon synthétique et à l'aménagement des abords, la commune poursuit la réhabilitation du stade des Canourgues par la réalisation d'un bâtiment comprenant des vestiaires et sanitaires, des locaux de stockage et un local technique pour le service des sports.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 et 2018, s'élève à 291.666 €HT, dont 145.833 €HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 186.666 € dont 99.166 € au titre de la tranche 2017.

- ACCES ZONE COMMERCIALE DES BROQUETIERS

Située à l'entrée sud de la ville, la zone commerciale des Broquetiers, desservie par la RD 113, comprend plusieurs moyennes surfaces et est amenée à se développer. Afin d'améliorer les conditions d'accès à cette zone et faciliter la circulation des poids lourds, la commune va procéder au réaménagement des chemins des Entrages et des Cardelines qui desservent également cette zone. Les travaux prévoient l'élargissement des voies, la réfection de l'enrobé, la matérialisation des cheminements piétons, le traitement de l'évacuation des eaux pluviales et la pose d'un éclairage public.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 s'élève à 458.333 €HT.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 275.000 € au titre de la tranche 2017.

- AMENAGEMENT DE TROTTOIRS COURS GIMON

Dans le cadre du réaménagement des cours périphériques de l'hyper centre, la commune a procédé à des travaux sur le cours Gimon, axe central d'entrée vers le parking de l'Empéri, qu'elle souhaite compléter par la réfection des trottoirs de cette voie. Les travaux portent sur la réfection de revêtement en béton désactivé coloré sur 1200 m², la pose de jardinières et de mobilier urbain.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 s'élève à 300.000 €HT.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 203.854 € au titre de la tranche 2017.

- AMENAGEMENT DE PARKINGS EN CENTRE-VILLE

Depuis plusieurs années, la ville s'est engagée dans un programme de création de parkings relais afin d'assurer un stationnement permettant l'accès piétonnier en centre-ville et permettant ainsi de maintenir une activité commerciale et économique dans l'hyper centre. La municipalité souhaite procéder à l'extension du parking existant créé en 2012 à proximité du complexe sportif, en créant 40 places supplémentaires sur un terrain accolé lui appartenant.

Le montant global de cette opération prévue en 2017 et 2018, s'élève à 840.000 €HT, dont 57.850 €HT d'études pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 571.200 € dont 39.338 € au titre de la tranche 2017.

- MISE EN LUMIERE DU PATRIMOINE HISTORIQUE

La commune souhaite valoriser son patrimoine historique situé en centre ancien par la mise en lumière du château de l'Empéri (IX^{ème} siècle), de la place des Centuries et de l'église St Michel par la mise en place de dispositifs lumineux performants et économes en énergie.

Le montant global de cette opération prévue de 2017 à 2019, s'élève à 284.461 €HT, dont 117.800 HT pour la tranche 2017.

La commune ne bénéficie d'aucune autre subvention.

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 183.433 € dont 80.104 € au titre de la tranche 2017.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2017 de ce contrat 2015/2019 s'élève à 2.860.757 €HT, réparti comme suit :

– Renouvellement du parc de véhicules	347.608 €HT
– Aménagement de parkings à Bel Air	121.000 €HT
– Couverture du boulodrome.....	583.333 €HT
– Création d'une structure d'accueil pour enfants.....	41.667 €HT
– Rénovation des façades des bâtiments communaux.....	120.000 €HT
– Pavage du centre ancien	359.000 €HT
– Rénovation et agrandissement de la médiathèque.....	208.333 €HT
– Aménagement d'un local associatif et technique au stade des Canourgues	145.833 €HT
– Accès zone commerciale des Broquetiers	458.333 €HT
– Aménagement de trottoirs cours Gimon	300.000 €HT
– Aménagement de parkings en centre-ville	57.850 €HT
– Mise en lumière du patrimoine historique.....	117.800 €HT
TOTAL	2.860.757 €HT

L'échéancier actualisé est le suivant :

- 2015 : 2.818.852 €HT
- 2016 : 2.320.203 €HT
- 2017 : 2.860.757 €HT
- 2018 : 2.847.548 €HT
- 2019 : 2.129.578 €HT

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 1.793.822 € pour la tranche 2017, selon le détail indiqué en annexe 1.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 7.786.164 € imputée au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2015 – 10127U au profit de la commune de Salon-de-Provence en application de la délibération n°93 du 2 octobre 2015.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Salon-de-Provence une subvention totale de 1.793.822 € pour la tranche 2017 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2015/2019, dont la dépense subventionnable globale s'élève à 2.860.757 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport,
- m'autoriser à signer avec la commune de Salon-de-Provence la convention de partenariat, avenant n°2 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants d'affectation et leurs modifications comme indiqué en annexe 2 du rapport.

Cette action est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL